

Conditions Particulières (CP) Hébergement web

Table des matières

1. Dispositions générales.....	3
2. Service d'hébergement.....	3
3. Prix.....	4
4. Obligations et responsabilités du Client.....	4

1. Dispositions générales

- 1.1. Les présentes Conditions Particulières Hébergement Web (ci-après « CP Hébergement Web ») s'appliquent à la relation juridique entre la société 2itea Sàrl (ci-après « 2itea ») et toute personne physique ou morale de droit privé ou de droit public utilisant un service d'hébergement web de 2itea (ci-après « Client »).
- 1.2. En concluant un contrat avec 2itea, respectivement en utilisant un service d'hébergement web de 2itea, le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CP Hébergement Web et les accepte pleinement et sans réserve.
- 1.3. Les présentes CP Hébergement Web font partie intégrante du contrat conclu avec le Client, tout comme les Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV »), et sont accessibles sur le site <https://2itea.ch>.
- 1.4. En cas de contradiction sur un point entre les présentes CP et le contrat, ce dernier prévaut concernant ce point. En cas de contradiction sur un point entre les CGV et les présentes CP, ces dernières prévaudront concernant ce point.

2. Service d'hébergement

- 2.1. 2itea s'engage à mettre à la disposition du Client un espace de stockage sur des serveurs privés pour la publication d'un site web, de manière diligente et fidèle. 2itea ne répond qu'à une obligation de moyen et non de résultat.
- 2.2. 2itea offre plusieurs types de service d'hébergement web (avec chacun des modalités propres) qui sont publiés sur le site <https://2itea.ch>.
- 2.3. 2itea sauvegarde préventivement le Contenu de l'hébergement web du Client une fois par jour sur un autre serveur prévu pour ce fonctionnement.
- 2.4. Sauf accord différent entre les parties, le service d'hébergement web de 2itea ne prévoit aucune obligation de support et/ou de maintenance de la part de 2itea.
- 2.5. 2itea est en droit d'effectuer à tout moment des travaux de maintenance qui peuvent entraîner des interruptions temporaires de sa Solution Hébergement Web. 2itea fait en sorte que ces travaux de maintenance soient les plus courts possible et que le Client soit si possible préalablement informé via une notification par courriel.
- 2.6. 2itea est en droit d'effectuer à tout moment des mises à jour de sécurité ou des modifications des composants du système et des applications qui peuvent entraîner des interruptions temporaires de sa Solution Hébergement Web, et ce sans devoir en informer le Client.
- 2.7. 2itea ne donne aucune garantie liée aux conséquences de l'utilisation de la Solution Hébergement Web par le Client, ce dernier étant seul responsable de son utilisation.
- 2.8. 2itea se réserve le droit, mais n'a aucune obligation, de conserver les données et Contenus du Clients après la fin du contrat, pour une période maximale de six mois. Il incombe au Client seul de sauvegarder par ses soins les données et Contenus lui appartenant en temps utile.

3. Prix

3.1. Les tarifs du service d'hébergement web de 2itea (qui varient en fonction du type de service d'hébergement web) sont ceux prévus par le contrat entre les parties, ou à défaut sont ceux publiés sur le site <https://2itea.ch>.

4. Obligations et responsabilités du Client

- 4.1. Le Client s'engage à maintenir à jour d'un point de vue technique les applications, logiciels, scripts ainsi que leurs dépendances et à effectuer régulièrement leur maintenance.
- 4.2. Le Client s'engage à respecter les seuils d'espace de stockage définis par 2itea et à supprimer du serveur les applications et logiciels qui ne sont plus nécessaires ou utilisés.
- 4.3. Le Client s'engage à indiquer, dans les mentions légales de son site internet hébergé par 2itea, l'adresse postale valide de la personne responsable du contenu du site internet concerné, ainsi qu'à effectuer immédiatement toutes les modifications s'y rapportant.
- 4.4. En complément des cas prévus dans les CGV, les cas suivants sont notamment considérés comme justes motifs permettant à 2itea de suspendre partiellement ou totalement son service d'hébergement web (notamment bloquer l'accès au site web) et/ou de résilier le contrat avec effet immédiat par avis donné par courriel :
 - le comportement d'utilisation du Client, d'un tiers utilisant les Solutions, ou encore de l'utilisateur du site web du Client nuit au fonctionnement du site web du Client, des Solutions ou de l'infrastructure de 2itea ou celles de ses autres Clients ;
 - en cas de piratage, de détection d'une faille dans la sécurité du système ou d'une utilisation anormale des ressources.

CP du 10 octobre 2023